

	<b>DEFINITION DE FONCTIONS</b>	Direction du Développement et de la Maîtrise d’Ouvrage
	<b>Technicien patrimoine</b>	Mise à jour : 01/05/2007
		Page 1 sur 1

### Mission générale :

Assurer, en collaboration avec les Agences, l’exploitation et le suivi du patrimoine géré par Cité Nouvelle avec pour objectifs :

- La pérennité du patrimoine
- La sécurité des biens et des personnes
- La satisfaction durable de la clientèle
- Le respect des budgets alloués

**Situation dans la structure :** Il dépend directement du Responsable du patrimoine.

### Principales attributions et responsabilités :

Participer à l’élaboration et à la mise à jour du plan d’entretien et du Plan Stratégique de Patrimoine.

Participer à l’élaboration du programme de travaux à la relocation

Participer à l’élaboration des budgets (PGE et composants)

Assurer le suivi technique des dossiers d’adaptation des logements en collaboration avec les Agences et en coordination avec le Call Pact

Suivre techniquement les sinistres importants (incendies, tempêtes, DO) en relation avec le responsable des Moyens Généraux.

Assurer le suivi technique des copropriétés dont Cité Nouvelle est le syndic

Assurer le suivi technique des résidences spécialisées

Apporter son expertise aux techniciens territoriaux

Identifier en relation avec les agences les améliorations susceptibles de favoriser la pérennité des immeubles ou la locations des logements

Travaux de gros entretien :

- Réaliser les études de faisabilité et définir le programme de travaux
- Procéder au diagnostic technique
- Missionner si nécessaire, les équipes de maîtrise d’œuvre, les contrôleurs techniques et coordonnateurs SPS
- Préparer et/ou vérifier les dossiers de consultation des entreprises et participer à l’analyse des offres
- Effectuer les formalités administratives et réglementaires
- Assurer le suivi de l’exécution des marchés et commandes
- Assurer le suivi de la réalisation des travaux et prestations
- Organiser et assurer la réception des chantiers
- Assurer le suivi des garanties de parfait achèvement, biennales, décennales

**Profil :** BAC+2 (bâtiments ou génie civile) ou expérience dans un poste équivalent de 2 ans minimum